

Résolution du Congrès du Mouvement Ecologique 21.3.2015

Accords de libre-échange CETA et TTIP: Appel à l'adresse du gouvernement, de la Chambre des Députés et des partis politiques

Le Congrès 2015 du Mouvement Ecologique constate que:

- il échet d'examiner sous un angle très critique le potentiel économique des accords de libre-échange actuellement en discussion. A noter que des études, faites notamment par l'Université de Manchester, prévoient une perte d'emplois qui serait de l'ordre de plus d'un million (provenant e.a. de la délocalisation de sites de production ainsi que du renforcement de la concurrence);
- la manière de procéder des partenaires de négociation se caractérise toujours par une flagrante non-transparence: et même si les mandats des négociateurs sont publics, les documents cruciaux à la base des négociations restent secrets, respectivement sont pour le moins difficilement accessibles;
- toute légitimation démocratique des accords fait défaut: les réglementations juridiques, qui interviennent profondément dans l'organisation de notre société (protection des consommateurs, agriculture, environnement, social,), ne peuvent de fait pas être soumises à un débat démocratique, étant donné e.a. l'ampleur...;
- les normes et les standards européens sur le plan social et environnemental sont piétinés, le projet de l'accord CETA e.a. le démontre clairement et ce sera certainement aussi le cas pour les négociations menées dans le cadre du TTIP (cf. la problématique soulevée par la non-application du principe de précaution aux Etats-Unis, pour ne mentionner que cet exemple);
- s'y ajoute que l'application de standards nouveaux se voit a priori bloquée par la «regulatory cooperation», qui signifie qu'en dépit de toute découverte scientifique probante, des restrictions ne seront guère possibles, respectivement ne seront possibles qu'avec l'accord de tous les partenaires, c.à.d. de l'ensemble des états-membres et des Etats-Unis;
- il est évident que les accords de libre-échange profiteront principalement aux grands investisseurs ainsi qu'aux multinationales;
- l'impact sur les pays en voie de développement, qui se trouvent déjà en marge de notre monde, se verront davantage contraints de s'adapter à «notre situation» pour survivre sur le marché, ce qui s'avérera forcément négatif;
- les tribunaux d'arbitrage prévus, même sous leur forme remaniée qui fait l'objet des débats actuels, ne sont pas dignes d'un Etat de droit moderne;
- l'adoption des accords CETA et TTIP éloignerait fondamentalement la politique des parlements et la rapprocherait des investisseurs (cf. protection des investisseurs, dilution des normes et standards européens);
- les réflexions géopolitiques, qui se nourrissent aussi de l'esprit de compétition respectivement se fondent sur des mesures protectionnistes à l'égard des marchés asiatique

et russe, ne font pas suffisamment l'objet d'une discussion de fond et ouverte, alors que leur portée est très grande.

et invite par conséquent tous les partis politiques, la Chambre des Députés, les membres du Parlement européen ainsi que le gouvernement à:

- assurer un large débat objectif et de fond sur les accords de libre-échange dans le public, ceci avec la participation de tous les acteurs ainsi qu'avec le soutien des médias ;
- s'opposer à toute forme de juridiction existant en dehors des tribunaux nationaux, y inclus les tribunaux d'arbitrage dont la forme remaniée fait l'objet des débats actuels;
- se prononcer de manière offensive contre de tels accords de libre-échange d'envergure et à s'engager en faveur de l'adoption d'accords alternatifs, sur des harmonisations uniquement de nature tarifaire et technique;
- s'engager ouvertement - au sein du Parlement européen lors des prochaines discussions autour des accords CETA et TTIP - en faveur d'une résolution forte, dans le sens des standards sociaux et environnementaux en place;
- déclarer formellement que le Luxembourg insiste sur l'application d'un « mix agreement », qui requiert la ratification des accords par tous les parlements nationaux, donc nécessairement aussi par le parlement luxembourgeois ;
- **et d'allier leurs forces aux plus de 375 organisations issues de la société civile de 25 pays autour des revendications suivantes:**
 - * garantie d'une transparence absolue et promotion d'un processus démocratique
 - * pas de système d'arbitrage Investisseur-Etat
 - * pas de déréglementation de nos normes et standards sociaux et environnementaux
 - * pas de déréglementation et de privatisation des services publics
 - * promotion de pratiques agricoles respectueuses de l'homme et de l'environnement; protection des petites exploitations (familiales)
 - * refus de toute restriction des normes internationales et européennes relatives aux droits de l'homme.